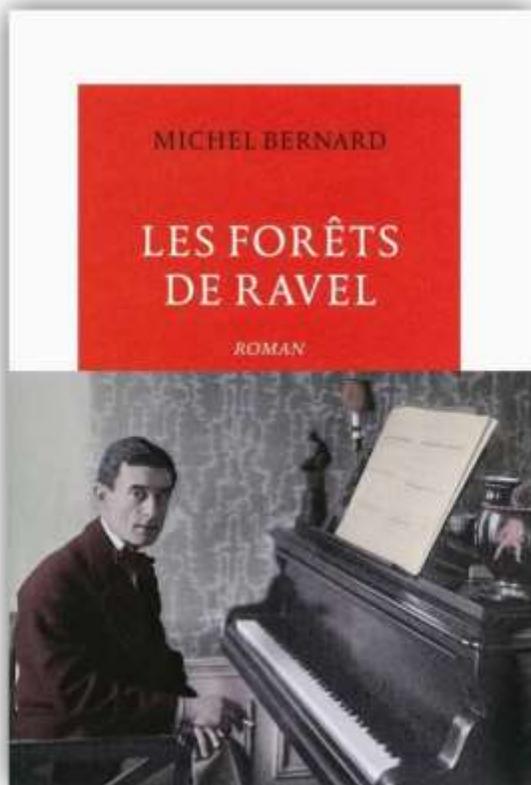


Michel Bernard, *Les forêts de Ravel*, 2015, Éditions Table Ronde, 176 pages
<https://www.editionslatableronde.fr/les-forets-de-ravel/9782710376071>



L'auteur et sous-préfet Michel Bernard entretient dans ses romans un grand intérêt pour l'Est de la France, où l'administration publique l'a souvent affecté. Son parcours professionnel et le sujet de son roman *Les forêts de Ravel* m'ont tout de suite rappelé la nouvelle du *Sous-préfet aux champs* des *Lettres de mon moulin* d'Alphonse Daudet, où un haut fonctionnaire bercé par la douceur champêtre en oublie ses obligations officielles, rêvassant le temps d'un après-midi d'été. Mais la comparaison s'arrête là. Après un bref prologue digne de son homologue « daudétien » qu'il conclut par l'évocation d'une musique qui « [dessine] avec une joyeuse nostalgie le mouvement sans fin de la spirale : la remontée heureuse du passé et son épanchement dans le présent », Michel Bernard nous plonge dès les premières pages dans la dure réalité de la guerre de 14-18.



Roland-Manuel, *Maurice Ravel en soldat, chez sa marraine de guerre, Madame Dreyfus*, v. 1916



Michel Bernard, 2016

Les forêts de Ravel nous dévoilent tout un pan de la vie du compositeur autour de sa participation à la première Grande Guerre. Michel Bernard rappelle la genèse même de plusieurs œuvres, des *Trois chansons a cappella* – un divertissement pour conjurer le mauvais sort? – à *La Valse* – composée dans les années qui ont suivi la guerre, dans la foulée de deuils successifs, dont celui de sa mère – en passant par *Le Tombeau de Couperin* – composition entamée avant le début des hostilités, puis terminée à la démobilisation de Ravel en 1917 et dédiée à ses amis morts au combat.

En effet, la Grande Guerre lui inspire ses premières véritables œuvres chorales proprement dites, dont il compose lui-même les paroles : *Trois chansons pour chœur mixte a cappella* (1914) (1. *Nicolette*, 2. *Trois beaux oiseaux du Paradis*, 3. *Ronde*). Si la première et la troisième chanson constituent une sorte de fuite artistique devant la réalité des combats, la seconde pièce évoque directement le deuil.

Trois beaux oiseaux du Paradis,
(*Mon ami z'il est à la guerre*)
Trois beaux oiseaux du Paradis
Ont passé par ici.

"Beaux oiselets du Paradis,
(*Mon ami z'il est à la guerre*)
Beaux oiselets du Paradis,
Qu'apportez par ici?"

"Oiseau vermeil du Paradis,
(*Mon ami z'il est à la guerre*)
Oiseau vermeil du Paradis,
Que portez-vous ainsi?"

Le premier était plus bleu que ciel,
(*Mon ami z'il est à la guerre*)
Le second était couleur de neige,
Le troisième rouge vermeil.

"J'apporte un regard couleur d'azur.
(*Ton ami z'il est à la guerre*)"
"Et moi, sur beau front couleur de neige,
Un baiser dois mettre, encore plus pur"

"Un joli cœur tout cramoisi ...
(*Ton ami z'il est à la guerre*)"
"Ah! je sens mon cœur qui froidit ...
Emportez-le aussi".

<https://youtu.be/TSqwMRc1MtM>

Trio en la mineur, M.67, pour piano, violon et violoncelle

Composé en août 1914 et créé le 28 janvier 1915.

<https://youtu.be/G9f42W6iyoo>

Réformé deux fois plutôt qu'une, d'abord à l'âge du service militaire, en 1895 (pour « faiblesse »), puis au début de la Grande Guerre, en 1914 (même pour l'aviation, où son poids plume aurait dû selon lui être un atout), Ravel se résigne alors à s'occuper des militaires blessés d'abord à Saint-Jean-de-Luz, puis au Grand Palais à Paris. Il vient entretemps de terminer son *Trio en la mineur* pour piano, violon et violoncelle. Il est finalement intégré au service auxiliaire en 1916, au volant d'un camion couvrant les besoins de transport et de logistique à proximité du front de Verdun, dans la région de Bar-le-Duc, dont, incidemment, l'auteur Michel Bernard est originaire. Ravel surnomme son véhicule « Adélaïde » (en référence à sa musique de ballet *Adélaïde et le langage des fleurs* (1912), version orchestrée des *Valses nobles et sentimentales* pour piano (1911).

Les forêts de Maurice Ravel où nous guide Michel Bernard sont notamment celles qui bordent les routes que le compositeur sillonne près de Verdun, au son des canons – mais aussi du chant des oiseaux; son camion en panne dans le bois de Marre, « hors de portée de l'artillerie allemande », Ravel s'émerveille des beautés de la nature qui

côte le cauchemar de la guerre. Ce sont aussi les bois de hêtres sur les Hauts de Meuse, où le lieutenant Alain-Fournier (auteur du *Grand Meaulnes*) meurt au combat, tout jeune, ce qui ne manque pas d'impressionner Ravel, qui caressera longtemps le rêve jamais réalisé de mettre ce *Meaulnes* en musique.

Autre forêt, celle de la démobilisation du musicien où l'accueille sa « marraine de guerre » normande, à Lyons-la-Forêt, et où il mène à terme en 1917 l'écriture du *Tombeau de Couperin* commencée en 1914. Enfin, à une heure de Paris, aux pieds de sa maison de Montfort-l'Amaury, dernier refuge du compositeur, c'est la forêt de Rambouillet qu'il arpentera jusqu'à la fin – prématurée – de sa vie, en 1937.

Ce que nous dit l'auteur, et assurément Ravel, lui aussi, c'est que la beauté, la musique peuvent aider à transcender les réalités les plus dures. Ravel s'opposera d'ailleurs à l'instrumentalisation de la musique à des fins propagandistes ou patriotiques, même au plus fort de la Grande Guerre, dans sa [Lettre au comité de la Ligue pour la défense de la musique française](#), en juin 1916 (voir annexe). Ce qui ne manque pas de nous faire penser ici à l'invasion de l'Ukraine...

Pour en revenir à Michel Bernard, sans jouer les divulgâcheurs, car un de ces extraits figure sur la couverture du livre et sur le site de l'éditeur, une des plus belles pages du roman est celle où Maurice Ravel, après avoir passé des mois sans même entrevoir un piano, découvre un demi-queue dans un coin d'un château transformé en hôpital, où il est cantonné.

« La guerre l'avait distrait de lui-même, avant de le soustraire à la vie. Elle avait bouché tout l'horizon, dévoré tout l'avenir et l'avait livré tout entier au présent ». [Il s'installe au clavier et, spontanément, joue du Chopin pendant quelques minutes.] « Quand Ravel leva la tête, il aperçut, à distance, debout dans l'entrée et sur les marches de l'escalier, une assistance muette. Elle ne bougeait ni n'applaudissait, dans l'espoir peut-être que le concert impromptu se prolongeât. Ils étaient ainsi quelques médecins, infirmiers et convalescents, que la musique, traversant portes et cloisons, avait un à un silencieusement rassemblés. Le pianiste joua encore la Mazurka en ré majeur, puis une pièce délicate et lente que personne n'identifia. Son doigt pressant la touche de la note ultime la fit longtemps résonner. » [...] « Le lendemain, tout le personnel de l'hôpital et les patients en état de s'y intéresser savaient que le concert de la veille avait été improvisé par un conducteur de l'ambulance n° 13, et que ce nouveau venu était, avant la guerre, un musicien célèbre à Paris. » [pp. 38-40]



Jacques Bédard

ANNEXE

Maurice Ravel, 7 juin 1916 : *Lettre au comité de la Ligue pour la défense de la musique française*, Bibliothèque nationale de France, département de la musique, magasin de la Réserve, Nla 36 (01).

Zone des Armées 7/6/16

Messieurs,

Un repos forcé me permet enfin de répondre à l'envoi de la notice et des statuts de la *Ligue nationale pour la défense de la musique française*. Excusez-moi, je vous prie, si je n'ai pu vous écrire plus tôt : mes diverses mutations, mon service aventureux ne m'ont guère laissé de loisirs jusqu'ici.

Excusez-moi aussi de ne pouvoir adhérer à vos statuts. La lecture attentive de ceux-ci et de votre notice me l'interdit.

Bien entendu, je ne puis que louer votre « idée fixe du triomphe de la Patrie », qui me poursuit moi-même depuis le début des hostilités. En conséquence, j'approuve pleinement le « besoin d'action » d'où est né la *Ligue nationale*. Ce besoin d'action a été si vif chez moi qu'il m'a fait quitter la vie civile, alors que rien ne m'y obligeait.

Où je ne puis vous suivre, c'est lorsque vous posez en principe que « le rôle de l'Art musical est économique et social ». je n'avais jamais considéré la musique ni les autres arts sous ce jour-là.

Je vous abandonne volontiers ces « films cinématographiques », ces « disques phonographiques », ces « auteurs de chansons ». Tout cela n'a que des relations lointaines avec l'art musical. Je vous abandonne même ces « opérettes viennoises », pourtant plus musicales et d'une facture plus soignée que les produits similaires de chez nous. Cela, comme tout le reste, serait plutôt du domaine « économique ».

Mais je ne crois pas que pour la « sauvegarde de notre patrimoine artistique national » il faille « interdire d'exécuter publiquement en France des œuvres allemandes et autrichiennes contemporaines, non tombées dans le domaine public ».

« S'il ne peut être question de répudier, pour nous et les jeunes générations, le classique qui constitue l'un des monuments immortels de l'humanité », il doit être encore moins question « d'écarter de chez nous, pour longtemps », des œuvres intéressantes, appelées peut-être à constituer à leur tour des monuments, et desquelles, en attendant, nous pouvons tirer un enseignement utiles.

Il serait même dangereux pour les compositeurs français d'ignorer systématiquement les productions de leurs confrères étrangers et de former ainsi une sorte de coterie nationale : notre art musical, si riche à l'époque actuelle, ne tarderait pas à dégénérer, à s'enfermer en des formules poncives.

Il m'importe peu que M. Schoenberg, par exemple, soit de nationalité autrichienne. Il n'en est pas moins un musicien de haute valeur, dont les recherches pleines d'intérêt ont eu une influence heureuse sur certains compositeurs alliés, et jusque chez nous. Bien plus, je suis ravi que MM. Bartók, Kodály et leurs disciples soient hongrois, et le manifestent dans leurs œuvres avec tant de saveur.

En Allemagne, à part M. Richard Strauss, nous ne voyons guère que des compositeurs de second ordre, dont il serait facile de trouver l'équivalent sans trouver nos frontières. Mais il est possible que bientôt de jeunes artistes s'y révèlent, qu'il serait intéressant de connaître ici.

D'autre part je ne crois pas qu'il soit nécessaire de faire prédominer en France et de propager à l'étranger toute musique française, quelle qu'en soit la valeur.

Vous voyez, Messieurs, que sur bien des points mon opinion est assez différente de la vôtre pour ne pas me permettre l'honneur de figurer parmi vous.

J'espère néanmoins continuer à « faire acte de Français » et à me « compter parmi eux qui voudront se souvenir ».

Veillez croire, Messieurs, à l'expression de mes sentiments distingués.

Maurice Ravel

Source : <https://www.rncm.ac.uk/fr/paris-manchester-1918/musiciens-au-front-musiciens-larriere/maurice-ravel/refuser-le-patriotisme-aveugle/>